

# STRUCTURE DE L'ECOLE DE MEDECINE VETERINAIRE

Année académique 2019-2020

Université catholique de Louvain

Secteur des Sciences et Technologies

Faculté des Sciences

Ecole de Médecine vétérinaire

Personnes-ressources

Secrétaire de la faculté : **Nathalie MICHA**

- toutes questions administratives sur le cursus

Conseiller aux études : **André MOENS**

- tout sur le PAE, le PEPS et les programmes spéciaux

Président du jury de première année : **André MOENS**

Secrétaire du jury de première année : **Françoise GOFFLOT**

- toutes questions relatives à la délibération

Président du jury de cycle : **André MOENS**

Secrétaire du jury de cycle : **Françoise GOFFLOT**

- toutes questions relatives à la délibération

Secrétaire de l'école VETE : **Marie-Anne MAUCLET**

- toutes questions relatives à l'organisation VETE1BA

## **STRUCTURE du PROGRAMME du BAC VETE**

### **Définitions**

- **Sigles d'année et d'U.E. (VETE11BA, LVET1141, LBIO1311, LBIR1352)**
- **U.E. Unité d'enseignement, volumes I et II (LVET1141 45h+37.5h)**
- **VETE11BA, VETE1BA et étudiants en fin de cycle**
- **BLOCS I, II et III**
- **PAE : Programme Annuel d'Etude**
- **P.S. : Programme Spécial**
- **PEPS : Programme d'Etudiant à Profil Spécifique**
- **Jury de délibération et jury restreint**
- **Moodle**
- **Courriel**
- **RGEE**
- **Décret paysage**
- **Décret concours VETE**

## Première année

### VETE11BA ou BLOC I

- matières de base (biologie, chimie, physique, math)
- matières disciplinaires (biologie vég., anatomie, santé publique, éthique)
- autres (anglais, philo, informatique)

### 3 sessions d'examens

- janvier (Sa4 – Sa25/1/2020)
- juin (Ma2 – Sa27/6/2020)
- août-septembre (Lu17/8 – Je3/9/2020)
- règles générales de délibération

**Le concours du 26 juin 2020**

## Deuxième et troisième années

### VETE1BA ou BLOCS II/III

- matières de plus en plus disciplinaires
- PAE
- règles générales du PAE
- jury restreint (F. Gofflot, I. Donnay, A. Moens)

## **VETE11BA ou BLOC I**

### **ORGANISATION GENERALE**

#### **- horaire des cours (volume I) et des TP (volume II)**

- \* disponible sur le site**
- \* REPUTE CONNU**
- \* à consulter régulièrement !!**

#### **- cours en auditoire (volume I)**

- \* pas (vraiment) obligatoires**
- \* respect des étudiants et de l'enseignant**
  - retard, GSM, conversation, .....**
- \* supports de cours sont importants**
- \* suivre et comprendre la matière**

#### **- TP, séminaires, exercices (volume II)**

- \* presque toujours obligatoires !!**
- \* respect des étudiants et de l'enseignant**
  - retard, GSM, conversation, .....**
- \* les préparer !!**

## **- travail personnel**

- \* idéalement quotidien
- \* suivre et comprendre la matière et ..... l'intégrer

## **- aide à la réussite**

- \* semaine SMART et séminaires libres
- \* kots à projets
- \* personnel enseignant

## **- Informations générales (tous les aspects du programme)**

- \* courriel (.....@student.uclouvain.be, supposé lu)
- \* Moodle (supposé consulté)
- \* cours en auditoire ou TP (supposé y avoir assisté)
- \* bureau WEB de l'UCLouvain (supposé consulté)
- \* comité d'année

## TOSS

- à titre d'exemple :

Session de septembre 2019

Matière	Moyenne	$\geq 10/20$
Général	8,42/20	28,6%
MATH	5,81/20	15,7%
PHYS	4,56/20	04,4%
BIO	7,46/20	17,3%
CHIM	5,22/20	06,2%
FR	10,02/20	82,7%
ANGL	10,50/20	58,9%

- Utilité du TOSS ??

- Prédicibilité des résultats du TOSS ??

- Enregistrer vos résultats maintenant S. V. P.

\* note pour chaque matière

\* place dans la cohorte pour chaque matière

\* note globale

\* place dans la cohorte pour l'ensemble

## CONCOURS VETE 2019-2020

### Généralités

- obligatoire pour accéder à la suite du cycle
- 51+3 attestations de poursuite de cycle disponibles à l'UCL
- seuls les étudiants dont le PAE permet au terme de l'année académique 2019-20 d'acquérir ou valider les 60 premiers crédits du cycle sont en droit de présenter le concours et sont donc automatiquement inscrits au concours.
- possibilité de se désinscrire du concours au plus tard la veille si l'étudiant n'espère pas réaliser au moins 45 crédits à l'issue de la session d'août-septembre
- le concours se déroulera le vendredi 26 juin 2019
- deux séances de 2h30, séparées par la pause déjeuner
- aucun retard admis

## Matières et questions

- QCM à raison de 3 questions par crédits attribués à l'unité d'enseignement (UE)
- pour chaque question, 6 propositions de réponse :
  - 4 propositions de réponse originales (de « a » à « d »)
  - + 2 propositions systématiques :
    - \* ces 4 propositions sont justes (« e »)
    - \* ces 4 propositions sont fausses (« f »)
- **une seule case à cocher par question**
- toutes les questions sont à 1 point
- bonne réponse : 1 point. Mauvaise réponse : pas de point
- pas de point négatif. Pas de coefficient de certitude



Exemple :

## Questionnaire

1) Chez le cheval, l'automatisme articulaire du coude est basé sur :

- a) la tension de la bride bicapitale en station passive du membre
- b) la tension des ligaments collatéraux à mi-flexion et mi-extension
- c) la parfaite coaptation des surfaces articulaires du coude
- d) la synchronisation de la flexion du bras et de l'avant-bras
- e) ces 4 propositions sont correctes
- f) ces 4 propositions sont fausses

2) Le ligament transverse de l'articulation atloïdo-axoïdienne a pour rôle principal de limiter :

- a) l'extension de l'atlas sur l'axis
- b) la rotation de l'axis autour de l'atlas
- c) la bascule dorsale de la dent de l'axis
- d) la bascule ventrale de la dent de l'axis
- e) ces 4 propositions sont correctes
- f) ces 4 propositions sont fausses

3) La tête humérale est maintenue dans la cavité glénoïde principalement par :

- a) deux forts ligaments collatéraux
- b) deux forts ligaments glénoïdes
- c) un fort ligament de la tête de l'humérus
- d) le tendon du muscle biceps brachial
- e) ces 4 propositions sont correctes
- f) ces 4 propositions sont fausses

4) Où injecte-t-on pour atteindre tous les espaces intra-articulaires du carpe du cheval ?

- a) une injection suffit dans la synoviale radio-carpienne
- b) une injection suffit dans la synoviale médio-carpienne
- c) deux injections suffisent : une radio-carpienne et une carpo-métacarpienne
- d) deux injections suffisent : une carpo-métacarpienne et une médio-carpienne
- e) ces 4 propositions sont correctes
- f) ces 4 propositions sont fausses

5) Chez le cheval, quelles structures s'opposent efficacement à l'hyperextension du carpe ?

- a) le ligament commun palmaire et les tendons des fléchisseurs des phalanges
- b) les ligaments collatéraux médial et latéral
- c) le ligament commun dorsal et les tendons des extenseurs des phalanges
- d) les ligaments intra-articulaires
- e) ces 4 propositions sont correctes
- f) ces 4 propositions sont fausses



- le concours porte sur les UE du Q2 : deux formulaires disponibles

#### Formulaire 2019-2020

* Physique LPHYS1103	12 questions
* Chimie organique LCHM1142	15 questions
* Anatomie LVET1141	24 questions
* Biologie des organismes LBIO1112	15 questions
* Biologie végétale LVET1111	9 questions
* Anglais LANG1861	6 questions
* Santé pub/ économie LVET1101	9 questions
Total	90 questions

- séance du matin : anglais, chimie organique et anatomie : 45 q.

- séance de l'après-midi : physique., bio. organismes, bio. végétale et santé publique/économie : 45 q.

## En pratique

- **auditoire Socrate 10 (voire SC10)**

- début des admissions : 8h30

\* dépôt des vestes, sacs, calculatrice, GSM (éteint !!), plumier, montre, bracelet, foulard de cou, chapeau, nourriture, .....

**Foulard /voile attaché derrière les oreilles et une petite bouteille d'eau transparente sont autorisés**

\* ne conserver que la carte UCL, la carte d'identité et un stylo bille **NOIR (vérifiez son fonctionnement)**

\* l'étudiant reçoit un crayon et une gomme

\* l'étudiant est placé dans l'auditoire

\* après le placement du dernier, distribution des formulaires

\* recto du formulaire retourné côté tablette

## En pratique (suite)

- début du concours à 9h00
- au signal, les étudiants peuvent retourner leur formulaire
- poignets, avant-bras, cou nus et oreilles dégagées
  
- \* un formulaire comprend 2 parties
  - une liste de questions, matière par matière
  - une feuille de réponses, matière par matière
  
- \* 4 séries de formulaires (de 1 à 4)
  
- \* commencer par identifier lisiblement les feuilles de réponses du formulaire (nom, prénom, noma, et n° de série)
  
- \* répondre aux questions sur les listes de questions
  
- \* au minimum 15 minutes avant la fin, remplir calmement et soigneusement les feuilles de réponses
  
- \* un décompte sera affiché à l'écran de l'auditoire
  
- aucune possibilité de poser une question/demander une précision

## En pratique (suite)

- fin de la séance à 11h30. Les étudiants cessent d'écrire
- vérification des identités lors de la remise des questionnaires:
  - \* les étudiants restent assis et en quittant, un par un, ils remettent leur crayon et leur gomme.
  - \* vérification de la correspondance de la carte d'étudiant et de l'identification des deux parties du formulaire
  - \* l'étudiant signe le registre en face de son nom
  
- possibilité de quitter avant le terme mais :
  - \* pas durant les 30 premières minutes
  - \* aucune possibilité de retour
  
- sauf réelle urgence, pas de possibilité d'aller aux toilettes
  
- séance de l'après-midi
  - \* organisation identique à celle du matin
    - admission à 13h00
    - aucun objet sauf les deux cartes (UCL et CI) et le stylo
    - crayon + gomme
    - distribution des formulaires
    - vérification de l'identité à la remise des questionnaires
  
- début de la séance à 13h30
- fin de la séance à 16h00

## Calcul et publication des résultats

- **aucun correctif, aucune consultation des copies**
- addition des points (maximum 90)
- classement des étudiants dans une liste par ordre décroissant de leur résultat ramené à une note sur 100 à la deuxième décimale
- publication de la liste provisoire au plus tard le **10** juillet 2019
- si les 51+3 premiers de la liste provisoire ont déjà accumulé un minimum de 45 crédits en juin, la liste est définitive
- si parmi les 51+3 premiers, certains n'ont pas acquis/validé le minimum de 45 crédits, la liste est provisoire.
- à l'issue de la session d'août – septembre, publication de la liste définitive au plus tard le **13** septembre 2019
- si deux étudiants ex-aequo, départagés selon la moyenne pondérée des cours du deuxième quadrimestre de l'année académique en cours
- délivrance des attestations. **Elles sont personnelles et inaccessibles.**
- un étudiant ne peut passer que deux fois le concours au cours de deux années académiques consécutives
- en aucun cas, un étudiant ne peut anticiper des cours de la suite du cycle VETE
- **pour un étudiant qui s'estimerait lésé, le seul recours possible est devant le **conseil d'état****

## Devenir du concours

- le décret prévoit un rapport d'analyse après les trois premiers concours (juin 2017, juin 2018 et juin 2019).

- \* quand exactement ?
- \* par qui exactement ?
- \* quels aspects exactement ?

- ce rapport doit aider l'ARES (et donc la ministre V. Glatigny) à :

- \* le maintenir tel quel
- \* le modifier
- \* le remplacer

- alors pourquoi un concours en juin 2020 ?

\* obligation de spécifier l'entièreté du programme au jour de la rentrée académique (soit le 16/9/2019 pour l'année 2019-2020).